

Sans-abri, pas sans droits : l'adresse de référence en question(s)

Bruxelles, vendredi 10 mars de 9 à 12h

bâtiment Aroma – salle Mire - 323 Rue du Progrès 1030 Schaerbeek

L'application de l'adresse de référence est un outil fondamental pour l'accès aux droits des personnes sans-abri. Son application pose problème depuis de nombreuses années sur le terrain. Après un long travail préparatoire avec l'aide des associations et des personnes en situation de pauvreté, nous proposons un temps d'échange sur ces questions pour :

- Exprimer les témoignages des difficultés rencontrées sur le terrain ;
- Faire le point sur les questions juridiques ;
- Présenter notre analyse et nos propositions pour améliorer la réglementation.

Programme de la matinée (9h-12h)

Accueil café dès 8h30

- **L'adresse de référence dans le pratique** – témoignages
- **La réglementation applicable** :
 - o Nicolas Bernard, Juriste et Philosophe, Université Saint-Louis, Bruxelles
 - o Lies Michielsens, Avocate, Progress Lawyer Anvers
- **Notre analyse et nos propositions** pour revoir en profondeur la réglementation et améliorer concrètement son application.

Des temps d'échange et une traduction simultanée sont prévus.

Confirmer votre participation !

pour le lundi 6/03 par mail à marleen.nuytemans@bapn.be

Une initiative commune

